

CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES JE SIGNE LA PÉTITION NATIONALE

En scannant le QR code 



Après 3 journées de grève et manifestations historiques les 19 et 31 janvier puis le 7 février 2023, les manifestations contre le projet de réforme des retraites ont encore rassemblé 26000 manifestant-es dans le Maine-et-Loire et près de 3 millions dans tout le pays samedi 11 février.

9 salarié-es sur 10 et plus de 70% de la population rejettent la réforme sur les retraites. I-elles se sont exprimé-es massivement en participant aux manifestations et en se mettant en grève

Pour autant, le ministre du travail, la première ministre et le président de la république maintiennent leur position de déni face à cette massive opposition populaire considérant « que les manifestations se passent bien et qu'il est normal que les inquiétudes s'expriment ! ».

Nous sommes pourtant au-delà des inquiétudes, le rejet du report de l'âge légal de départ à 64 ans, l'accélération de la durée de cotisations pour arriver à 43 annuités concentrent toute la colère. Les salarié-es refusent de prendre 2 ans ferme !

Ils rejettent la politique du gouvernement qui augmente le budget de la défense mais considère que 12 milliards d'un hypothétique déficit du régime des retraites est insurmontable !

Pour les salarié.e.s qui font face à l'inflation, à l'augmentation des tarifs de l'énergie, de l'alimentation, la situation est devenue insupportable !

Face à l'inertie du gouvernement l'intersyndicale unie déclare samedi :

« Enfin, si malgré tout le gouvernement et les parlementaires restaient sourd.e.s à la contestation populaire, l'intersyndicale appellerait les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraité.e.s à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain. L'intersyndicale se saisira du 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes pour mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes ».

Nos organisations syndicales réunies ce lundi 13 février considèrent que c'est la voie à suivre face à un gouvernement irresponsable qui s'entête : préparer la grève totale à compter du 7 mars. La RATP et la SNCF ont pris leurs dispositions en déposant un préavis de grève reconductible.

Le jeudi 16 février est un évènement qui s'inscrit dans le dispositif de construction de la grève, et de l'interpellation des Députés à la veille normalement du débat à l'Assemblée Nationale sur l'Article 7 (64 ans). La présence du plus grand nombre est donc indispensable.

Dès à présent, l'ensemble des organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGE-CGC, CGT, FO, FSU, UNSA, Solidaires) et les organisations de jeunesse appellent tous les syndicats à préparer à leurs côtés la grève totale à compter du 7 mars, à réunir les salariés partout où elles sont présentes, de manière intersyndicale.

RETRAITES AUX FLAMBEAUX JEUDI 16 FEVRIER 2023

Angers :
Ralliement
18 h 30

Cholet :
Place Travot
18 h 30

Saumur :
Place Bilange
18 h

Segré :
Sous Préfecture
18 h

Angers, le 14 février 2023